Image not found or type unknown

Charges pour la consommation électrique d'une pompe de relevage

Par **Emma**, le **27/10/2009** à **15:27**

Bonjour,
Nous allons prendre une location vide qui est équipée d'une pompe de relevage. Cette pompe de relevage est commune à la maison du propriétaire et à notre logement. Le compteur est indépendant aux autres compteurs électriques et se situe chez le propriétaire. Selon une estimation qu'il a fait faire, il nous demande 35€ de charges par mois pour la consommation électrique de cette pompe. Je trouve cela un peu élevé. Il nous a montrer aucun document sur cette estimation. Pouvez-vous me renseigner?
Je vous remercie.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés